

U.N. LIBRARY

MAR 0 1979



NATIONS UNIES

UNIA COLLECTION

CONSEIL

DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/13129  
1er mars 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

---

LETTRE DATEE DU 1er MARS 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA CHINE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une note envoyée par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine à l'ambassade vietnamienne en Chine, le 1er mars 1979. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette note comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la  
République populaire de Chine  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) CHEN Chu

Annexe

Note datée du 1er mars 1979, adressée à l'Ambassade vietnamienne  
en Chine par le Ministère des affaires étrangères de Chine

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine présente ses compliments à l'Ambassade de la République socialiste du Viet Nam en Chine et a l'honneur de déclarer ce qui suit :

Le 17 février 1979, le Gouvernement chinois a publié une déclaration solennelle dans laquelle il a proposé que la Chine et le Viet Nam entament rapidement des négociations en vue de discuter du rétablissement de la paix et du calme le long de la frontière entre les deux pays, et s'occupent de régler les différends concernant la frontière et le territoire. Il est regrettable que le Viet Nam n'ait pas donné une réponse positive à cette proposition de la Chine.

Toutefois, le Gouvernement chinois continue à espérer que les différends entre les deux pays pourront être réglés par des négociations pacifiques. A cette fin, le Gouvernement chinois propose une fois de plus au Gouvernement vietnamien que chaque partie désigne un vice-ministre des affaires étrangères pour la représenter, que ces représentants se réunissent le plus tôt possible en un lieu mutuellement convenu et procèdent à des négociations concrètes en vue de mettre fin au conflit frontalier actuel entre les deux pays et de rechercher toute mesure constructive pouvant assurer la paix et le calme le long de la frontière entre les deux pays, puisque les deux pays s'occupent de régler les différends entre eux concernant la frontière et le territoire. La Chine est prête à accueillir favorablement toute proposition vietnamienne concernant le niveau et le lieu des négociations entre les deux parties ainsi que toutes autres questions s'y rapportant.

La présente proposition du Gouvernement chinois concorde avec la volonté et les intérêts du peuple chinois et du peuple vietnamien, qui sont de maintenir des relations de paix et d'amitié; elle répond aussi au désir sincère de la majorité des pays du monde et de l'opinion internationale qui est de voir cesser le conflit frontalier entre la Chine et le Viet Nam et de voir régner une paix durable entre les deux pays. Le Gouvernement chinois espère que le Gouvernement vietnamien examinera sérieusement sa proposition sincère et y donnera une réponse positive.

Le Ministère des affaires étrangères saisit cette occasion pour réitérer à l'Ambassade les assurances de sa haute considération.

-----